

19_535 CLARET "Les Corolles"					
MAITRE D'OUVRAGE	HECTARE SAS 75 Rue des Portes Domitienne - BP 30020 - 34741 Vendargues Cedex				
ENTREPRISE LOT 1	TPSONERM - 650 Rue des Avants 34270 St Mathieu de Treviers				
SITUATION n°5 au 30/11/2022					
TRAVAUX EFFECTUES EN EUROS					
TRAVAUX	Engagement	Cumul Actuel	TVA 20 %	Cumul Ant.	Trav. du mois
Lot n°1	142 500.00	128 148.58	25 629.72	100 259.90	27 888.68
Devis D22203119 Tranchée AEP	3 685.00	3 685.00	737.00	3 685.00	-
Devis D22210376 Déblais-Mises à la côte	2 810.00	2 810.00	562.00		2 810.00
Devis D222111421-Enrobés et béton	6 184.00	4 756.00	951.20		4 756.00
TOTAL HT	155 179.00	139 399.58			
TOTAL TTC	186 214.80	167 279.50			
Avancement Travaux en %		89.83%			
Révisions des prix					
TOTAL TRAVAUX HT		139 399.58		103 944.90	35 454.68
TVA 20 %		27 879.92		20 788.98	7 090.94
TOTAL TRAVAUX TTC		167 279.50		124 733.88	42 545.62
RETENUES TTC					
Pénalités de retard		Cumul Actuel		Cum. Antérieur	Trav. du mois
TOTAL DES RETENUES TTC					
DIVERS					
Retenues de Garantie TTC de 5%	5.00%	Cumul Actuel		Cumul Antérieur	Trav. du mois
Garantie Bancaire TTC	9 310.74				0.00
Travaux inter entreprises	%				0.00
TOTAL SITUATION TTC		167 279.50		124 733.88	42 545.62
TOTAL SITUATION A PAYER					
			42 545.62		
NET A PAYER A L'ENTREPRISE	Bénéficiaire : TPSONERM Lot n°1				42 545.62
NET A PAYER AU SOUS TRAITANT	Bénéficiaire :				
NET A PAYER AU SOUS TRAITANT	Bénéficiaire :				
ENTREPRISE	MAITRE D'ŒUVRE		MAITRE D'OUVRAGE		
Situation établie le	Situation vérifiée le		Bon pour Accord le		
30/11/2022	13/12/2022				
	Bbass Pôle VRD - Emmanuel BOUY 205 avenue des Gardians - 34160 CASTRIES Tél: 04 67 87 31 93 - Mobile: 06 47 45 31 38 Mails: e.bouy@bbass.fr - vrd-castries@bbass.fr		Bon pour accord Jérôme 19 DEC. 2022		



FACTURE N° 222110504

SITUATION N°5

CLARET - LOTISSEMENT LES COROLLES

Selon Devis N° D22108281 du 30 août 2021

Suivi par : Fabrice PIERROUX

Chantier N° : 22171043

S.A.S. HECTARE

75, rue des Portes Dominitiennes

34741 VENDARGUES

Code client : 0246402

A Saint Mathieu de Trévières, le 30 novembre 2022

	Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
1	INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES						
1.1	Installation et signalisation de chantier	F	1.00	95.00	0.95	3 850.00	3 657.50
1.2	Constat d'huissier (Murs et constructions riverains)	F	1.00	95.00	0.95	750.00	712.50
1.3	Nettoyage et débroussaillage, arrachage des arbustes, arbres, élagage y/c évacuation (de part et d'autre de la voie et au niveau des accès sur les parcelles	F	1.00	95.00	0.95	4 500.00	4 275.00
1.4	Démolition de revêtement y/c évacuation						
1.4.1	Enrobé	m²	68.00	95.00	64.60	7.00	452.20
1.5	Démolitions diverses y/c évacuation						
1.5.1	Bordures P,T...	ml	13.00	95.00	12.35	10.00	123.50
	Total INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES			95.00			9 220.70
2	TERRASSEMENTS GENERAUX						
2.1	Décapage de la terre végétale y/c stockage sur site pour réutilisation ultérieure	m3	100.00	95.00	95.00	8.00	760.00
2.2	Déblais en terrain de toute nature						
2.2.1	Décassement voiries (chaussée, parking, trottoir)	m3	570.00	95.00	541.50	9.00	4 873.50
2.2.2	Décassement bassin de rétention	m3	460.00	95.00	437.00	12.00	5 244.00
2.3	Evacuation des déblais	m3	1 030.00	95.00	978.50	9.00	8 806.50
2.4	Remblais divers						
2.4.1	Modelage divers (Epaulements accès, talutages, terre pour arbres ...)	m3	100.00	95.00	95.00	12.00	1 140.00
2.5	Préparation de l'assise	m²	1 110.00	95.00	1 054.50	2.50	2 636.25
	Total TERRASSEMENTS GENERAUX			95.00			23 460.25
3	VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION						
3.1	GNT 0/31,5 pour couche de fondation						
3.1.1	Chaussée, stationnements, trottoirs ep 0.3m	m3	355.00	95.00	337.25	36.00	12 141.00
3.2	GNT 0/20 pour couche de base						
3.2.1	Chaussée, stationnements, trottoirs ep 0.15m	m3	178.00	95.00	169.10	38.00	6 425.80

Page 1 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants_34270 ST MATHIEU DE TREVIERS

Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr

N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumont _ 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE

Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222110504

	Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
3.2.2	Trottoir hors emprise de l'opération ep 0.05m	m3	6.00	95.00	5.70	38.00	216.60
3.3	Béton Bitumineux noir pour couche de surface ep 0.05m						
3.3.1	Chaussée 0/10	m²	733.00	70.00	513.10	16.50	8 466.15
3.3.2	Parkings 0/10	m²	97.00	95.00	92.15	18.00	1 658.70
3.3.3	Trottoir 0/10	m²	275.00	95.00	261.25	18.00	4 702.50
3.3.4	Trottoir 0/10 hors emprise de l'opération	m²	106.00			18.00	
3.4	Bordures						
3.4.1	P3 avec 0 cm de vue	ml	200.00	95.00	190.00	28.00	5 320.00
3.4.2	T2 haute avec 2 ou 14cm de vue	ml	211.00	95.00	200.45	30.00	6 013.50
3.5	Signalisation horizontale						
3.5.1	Parking-bande de rive	ml	58.00			2.00	
3.6	Essais de plaque	F	1.00	95.00	0.95	550.00	522.50
3.7	Pose des socles des murs techniques fournis par le Lot 2	u	11.00	95.00	10.45	190.00	1 985.50
	Total VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION			86.03			47 452.25
4	MURS						
4.1	Mur de clôture H=1m par rapport à la voie	m²				135.00	
4.2	Enduit gratté blanc cassé pour mur de H=1m	m²				23.00	
	Total MURS						
5	CLOTURES						
5.1	Clôture grillagée panneaux rigides RAL7016 H=0.8m à sceller sur mur de clôture	ml				33.00	
5.2	Clôture grillagée panneaux rigides RAL 7016 H=1.8m	ml				42.00	
	Total CLOTURES						
6	RESEAU PLUVIAL						
6.1	Terrassement en tranchée en terrain de toute nature et mise en place canalisation EP y/c évacuation, lit de pose et enrobage, grillage avertisseur, fourniture et pose canalisation, remblaiement et toutes sujétions						
6.1.1	DN 300 BA 135 ou PEHD	ml	67.00	95.00	63.65	90.00	5 728.50
6.1.2	DN 400 BA 135 ou PEHD	ml	34.00	95.00	32.30	96.00	3 100.80
6.2	Regard y compris mise à la côte						
6.2.1	Regard de visite Ø 800 (Tampon 400kN)	u	1.00	95.00	0.95	850.00	807.50
6.2.2	Regard + grille plane ou concave 600x600	u	6.00	95.00	5.70	650.00	3 705.00
6.2.3	Regard pour raccordement sur réseau existant	u	1.00	95.00	0.95	880.00	836.00
6.3	Ouvrage régulateur avec surverse intégrée	u	1.00	95.00	0.95	5 445.50	5 173.23
6.4	Ouvrage de tête						
6.4.1	Pour buses DN 300 arrivant dans bassin	u	3.00	95.00	2.85	380.00	1 083.00
	Total RESEAU PLUVIAL			95.00			20 434.03
7	RESEAU EAUX USEES RELAISEES SELON						

Page 2 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants, 34270 ST MATHIEU DE TREVIER
Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr
N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumont - 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE
Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222110504

Désignation		Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
LES PRESCRIPTIONS DE LA CCGSPL							
7,1	Terrassement en tranchée en terrain de toute nature et mise en place canalisation EU y/c évacuation, lit de pose et enrobage, grillage avertisseur, fourniture et pose canalisation, remblaiement et toutes sujétions						
7.1.1	Ø 200 PVC CR16 (Réseau principal) - Profondeur 1.5 m maxi	ml	106.00	95.00	100.70	108.00	10 875.60
7.1.2	Ø 160 PVC CR16 (Branchements) compris le départ dépassant de au moins 0,50 m la limite de propriété privée avec bouchon collé	ml	75.00	95.00	71.25	104.00	7 410.00
7.2	Regard de visite y compris mises à la côte						
7.2.1	Ø 800	u	3.00	95.00	2.85	1 100.00	3 135.00
7.3	Branchement y/c boîte, tampon 40x40						
7.3.1	boîte Ø 315	u	11.00	95.00	10.45	385.00	4 023.25
7.4	Raccordement sur réseau existant	u	1.00	95.00	0.95	450.00	427.50
Total RESEAU EAUX USEES RELAISEES SELON LES PRESCRIPTIONS DE LA CCGSPL				95.00			25 871.35
8 DOSSIER ADMINISTRATIF							
8.1	Etudes d'exécution	F	1.00	95.00	0.95	1 800.00	1 710.00
8.2	Elaboration du DOE	F	1.00			500.00	
8.3	Recolement - Réalisé par un Géomètre expert	F					
8.3.1	Recolement voirie	F	1.00			700.00	
8.3.2	Réseaux EU - EP	F	1.00			1 200.00	
Total DOSSIER ADMINISTRATIF				40.71			1 710.00
TC TRAVAUX COMPLEMENTAIRES En attente d'Avenant N°1							
DEVIS N°D22203119 TRANCHEE AEP							
	TERRASSEMENT EN TRANCHEE EN TERRAIN DE TOUTE NATURE POUR LE RESEAU AEP	ML	55.00	100.0	55.00	67.00	3 685.00
Sous-Total DEVIS N°D22203119 TRANCHEE AEP				100.0			3 685.00
DEVIS N°D22210376 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES							
	EVACUATION DEBLAI SUR PISCINE ET NETTOYAGE GENERAL DU CHANTIER	F	1.00	100.0	1.00	1 950.00	1 950.00
	MISE A LA COTE DES TAMPONS ET BOUCHES A CLE DU RESEAU AEP	F	1.00	100.0	1.00	860.00	860.00
DEVIS N°D22211421 ENROBES ET BETON							
	Démolition d'enrobé y/c évacuation	M2	120.00			7.00	
	Réglage fond de forme avant enrobé	M2	120.00			2.80	
	Réalisation d'enrobé BB 0/10 sur 5cm	M2	120.00			18.00	
	Déblais trottoir hors emprise	M3	11.00	100.0	11.00	9.00	99.00
	Evacuation déblai trottoir hors emprise	M3	11.00	100.0	11.00	9.00	99.00
	Préparation du trottoir hors emprise	M2	106.00	100.0	106.00	2.50	265.00
	Réalisation béton balayé sur trottoir hors emprise	M2	106.00	100.0	106.00	40.50	4 293.00

Page 3 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants_34270 ST MATHIEU DE TREVIER

Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr

N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumant _ 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE

Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222110504

Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
			%	Qté		
Moins-value enrobés 0/10 hors emprise de l'opération Total TRAVAUX COMPLEMENTAIRES En attente d'Avenant N°1	M2	-106,00	88.73		18,00	11 251.00



SUITE FACTURE N° 222110504

RECAPITULATIF	
Libellé lot	Total HT
1 - INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES	9 220.70
2 - TERRASSEMENTS GENERAUX	23 460.25
3 - VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION	47 452.25
4 - MURS	
5 - CLOTURES	
6 - RESEAU PLUVIAL	20 434.03
7 - RESEAU EAUX USEES RELAISEES SELON LES PRESCRIPTIONS DE LA CCGSPL	25 871.35
8 - DOSSIER ADMINISTRATIF	1 710.00
- DEVIS N°D22203119 TRANCHEE AEP	3 685.00
- DEVIS N°D22210376 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	2 810.00
- DEVIS N°D22211421 ENROBES ET BETON	4 756.00
TC - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES EN ATTENTE D'AVENANT N°1	11 251.00

MONTANT TOTAL H.T.	139 399.58 €
- SITUATION N°1 DU 28/02/2022	-25 084.60 €
- SITUATION N°2 DU 31/03/2022	-50 975.95 €
- SITUATION N°3 DU 29/04/2022	-4 542.55 €
- SITUATION N°4 DU 31/10/2022	-23 341.80 €
MONTANT SITUATION N°5	35 454.68 €
MONTANT T.V.A. 20 %	7 090.94 €
MONTANT T.T.C.	42 545.62 €

Valeur en votre aimable règlement par VIREMENT le 14/01/2023

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CIC MEDITERRANEE GE			
Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé
10096	18102	00038097201	42
IBAN : FR76 1009 6181 0200 0380 9720 142			
BIC : CMCIFRPP			

TPSONERM Etablissement secondaire de TPSO
650, rue des Avants
34270 ST MATHIEU DES TREVIERS
Tél: 04 67 55 13 44 - Fax: 04 67 55 13 60
Email: tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr
N° SIRET: 319 658 159 000 29

Pour les professionnels : Indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€ (article L441-3 du Code du Commerce). Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Selon Art. L441-6 du Code du Commerce, taux de refinancement le plus récent de la Banque Centrale Européenne + 10.

NB : Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles sur notre site : <https://brajavesigne.fr>

Cautionnement substituant la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 « tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3°, du code civil »

La LYONNAISE DE BANQUE, société anonyme au capital de 290.568.363 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 507 976, dont le siège social est situé à LYON (1er), 8 rue de la République

Représenté par : Eric COTTE, Directeur Général

ci-après dénommée la "Banque"

- connaissance prise du marché de travaux privé, ci-après dénommé le «Marché», dont une copie a été remise à la Banque,
- conclu le 21/11/2022 entre
TPSONERM ETS TPSO
650 RUE DES AVANTS
34270 ST MATHIEU DE TREVIER
SIREN : 31965815900029

ci-après dénommé(e) l'«Entrepreneur».

et

HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34741 VENDARGUES

ci-après dénommé(e) le "Maître de l'Ouvrage".

- relatif à l'exécution de travaux consistant en Lotissement Les Corolles à CLARET - Lot n° 1 - devis n° D22203119, D22210376 et D22211421, pour la somme de 15 214,80 EUROS (quinze mille deux cent quatorze euros et quatre-vingts centimes) toutes taxes comprises, somme correspondant au montant du Marché,
- Marché en considération duquel le Maître de l'Ouvrage est susceptible de retenir à l'Entrepreneur, à titre de garantie, la somme de 760,74 **EUROS (sept cent soixante euros et soixante-quatorze centimes)** toutes taxes comprises représentant au plus 5 % du montant du Marché toutes taxes comprises, ci-après dénommée le «Montant Garanti».
- à défaut d'exécution par l'Entrepreneur des travaux relevant de la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 «*tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3° du code civil*», ci-après dénommée la «Loi».

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE –

Déclare se constituer caution personnelle et solidaire de l'Entrepreneur envers le Maître de l'Ouvrage à hauteur du Montant Garanti, dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la Loi et à l'exclusion du montant des travaux supplémentaires non visés par le Marché, sauf accord de la Banque résultant d'un avenant au présent cautionnement.

ARTICLE 2 – MISE EN JEU DU CAUTIONNEMENT – PAIEMENT PAR LA BANQUE -

Toute mise en jeu du présent cautionnement devra faire l'objet d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par le Maître de l'Ouvrage à la Banque et motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur.

Tout paiement par la Banque au Maître de l'Ouvrage ne pourra intervenir que sur production, par le Maître de l'Ouvrage, du procès-verbal de réception des travaux objet du Marché signé par lui.

Tout paiement effectué par la Banque en exécution du présent cautionnement réduira d'autant et définitivement le Montant Garanti.

ARTICLE 3 – SUBROGATION DE LA BANQUE -



Du fait de son paiement, la Banque se trouvera de plein droit subrogée dans tous les droits du Maître de l'Ouvrage à l'encontre de l'Entrepreneur, le Maître de l'Ouvrage renonçant à se prévaloir des dispositions de l'article 1346-3 du code civil.

ARTICLE 4 – EXPIRATION DU CAUTIONNEMENT -

Le présent cautionnement cessera de produire ses effets à l'expiration d'une année à compter de la date de réception, faite avec ou sans réserve, des travaux objet du Marché, même en l'absence de mainlevée, sauf opposition du Maître de l'Ouvrage motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur et notifiée à la Banque par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toute opposition abusive est susceptible d'entraîner la condamnation de l'opposant à des dommages et intérêts.

ARTICLE 5 – DROIT APPLICABLE -

Le présent cautionnement est soumis au droit français.

ARTICLE 6 - GARANTIE DES CAUTIONS -

Cet engagement est couvert par le mécanisme de garantie des cautions institué par l'article L 313-50 du code monétaire et financier.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE -

Dans le cadre du présent cautionnement, la Banque fait élection de domicile à l'adresse suivante :
8 rue de la République - LYON (1er)

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus par la BANQUE, responsable de traitement, peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé aux fins de délivrance et de gestion de l'engagement par signature, de recueil de garanties, de recouvrement et d'études statistiques, de profilage et de segmentation, de respect d'obligations légales et réglementaires de la Banque, notamment en matière d'évaluation du risque, de sécurité et de prévention des impayés et de la fraude, de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Ces traitements sont principalement fondés sur l'exécution du contrat et le respect d'obligations réglementaires.

A défaut de collecte, la BANQUE n'est pas en mesure de délivrer l'engagement par signature sollicité.

Les données personnelles sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue la Banque. Tout Client ou Bénéficiaire personne physique, autorise la Banque à communiquer les informations recueillies dans le cadre des présentes, aux établissements et sociétés membres du groupe auquel appartient la Banque ainsi qu'à ses partenaires, garants, courtiers et assureurs, prestataires, dans la stricte nécessité de l'exécution des finalités décrites ci-dessus. Sont également être destinataires de ces données, le responsable de traitement, le personnel habilité du réseau commercial et de la direction commerciale de la Banque.

Les données peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour la Banque l'impossibilité de fournir la prestation.

Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX.

Pour plus d'informations, la politique de protection des données est accessible aux guichets et sur le site internet de la Banque.

Fait à LYON , le 13/12/2022

La LYONNAISE DE BANQUE



BON POUR MAINLEVÉE *	
A remplir par le bénéficiaire sur l'original de la présente garantie accompagné des justificatifs nécessaires	
Cachet commercial	Signature de la personne habilitée précédée de la mention manuscrite « Bon pour mainlevée »

* Partie à renseigner lorsque le bénéficiaire aura été rempli dans ses droits et acceptera de lever le présent engagement SUR PRODUCTION DU PV DE RECEPTION DES TRAVAUX garantis et après expiration du délai de garantie.